

DEPARTEMENT DE LA DROME

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 30 Août 2022

COMMUNE D'ALLAN

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15  
Date de la Convocation : 26/08/2022  
Date d'affichage : 26/08/2022

L'an deux mil vingt-deux et le 30 août à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- GAUTHIER  
Laurent- Jean- Luc MONTAGNER- Marilyn MOUTET- Daniel PEYROL- Céline  
POIRRIER- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Laure DUCHAMP- Véronique  
AUGIZEAU

Excusés : Alexandra CHABANIS- David MAGNET- Jean GRANGER- Joël MALIGNIER (pouvoir  
donné à Jean- Luc MONTAGNER)- Nathalie MARECHAL (pouvoir donné à Laure  
DUCHAMP)

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération n°2022-061: Décision modificative n°1 du budget de la Commune**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,  
Vu le budget de la commune adopté par délibération n° 2022-036 du conseil municipal en date du 29  
mars 2022,

Monsieur le Maire propose la décision modificative n°1 suivante sur le budget de la commune 2022 afin  
de prendre en compte les erreurs matérielles suivantes :

**Section de fonctionnement- Dépenses:**

Chapitre 67/ article 673 « annulation mandat antérieur » : + 1 500

Chapitre 011/ compte 61521 : - 1 500

**Section d'investissement- Dépenses:**

Chapitre 16 / article 1641 « Emprunt » : + 400

Chapitre 21 article 2188 « immobilisations » : - 400

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

**AUTORISE** la décision modificative suivante :

**Section de fonctionnement- Dépenses:**

Chapitre 67/ article 673 « annulation mandat antérieur » : + 1 500

Chapitre 011/ compte 61521 : - 1 500

**Section d'investissement- Dépenses:**

Chapitre 16 / article 1641 « Emprunt » : + 400

Chapitre 21 article 2188 « immobilisations » : - 400

POUR : 15  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

**Le Maire, Yves COURBIS**



The image shows a blue ink signature of Yves Courbis over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ALLAN' at the top and 'DROME' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tower and a sun.